

CANDIDATURE - LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Voici la liste des pièces à fournir pour le dossier de location de l'appartement.

Veuillez cocher chaque ligne, après vous être assuré que les pièces sont jointes.

- Photocopies recto verso de la **pièce d'identité** (locataires + cautions)
- Le **contrat de travail** (locataires et/ou¹ cautions)
- Les 3 derniers **bulletins de salaire** (locataires et/ou¹ cautions) ou bulletins depuis la date d'embauche (si < 3 mois)
- Les 3 dernières **quittances de loyer** du logement précédent ou la **fiche "Attestation du bailleur"**. et/ou¹ copie de la **taxe foncière** (pour les cautions)
- La dernière facture de **France Télécom**, d'**E.D.F.** et **taxe d'habitation** (locataires et/ou¹ cautions)
- Le dernier **avis d'imposition** (ou de non imposition) ou **dernière déclaration d'impôts** (locataires et/ou¹ cautions)
- Attestation²** de cautionnement solidaire (parental, ...) ou cautionnement bancaire
- Mode de paiement du loyer ? (*chèque ou virement automatique*)
 - Chèque
 - Virement automatique

Pour des questions de facilité de gestion en cas d'absence éventuelle ou d'oubli, il est souhaitable de mettre en place un virement automatique réalisé à la fin du mois.
- Préciser si fumeur ou non fumeur ?
 - Fumeur(s)
 - Non fumeur(s)
- Préciser la présence éventuelle d'animaux³ ?
 - Aucun animal
 - Animal (aux) possédé(s) : _____
- La **fiche de renseignements** remplie

1 : Les mentions et/ou impliquent que le locataire et la caution doivent fournir les mêmes renseignements, sauf dans le cas d'étudiants par exemple, ou seule la caution fournira les documents demandés.

2 : Le(s) cautionnaire(s) remplira(ont) l'ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE CAUTION dans laquelle il(s) s'engage(nt) à se porter caution pour le (ou les) locataire(s). Il(s) aura(ont) au préalable pris connaissance du document « ENGAGEMENT DE CAUTION » qu'il(s) devra(ont) ultérieurement remplir pour la constitution du dossier final.

3 : Nos amis les animaux sont admis dans la location sous certaines réserves :

- i/** Les dégradations éventuelles de l'appartement de leur fait sont à la charge du locataire.
- ii/** Nuisances sonores : les locataires sont responsables de leur animal. Celui-ci ne doit pas créer de nuisances, notamment en l'absence de ses maîtres.
- iii/** A l'extérieur, le chien est attaché.
- iv/** Aucun animal dangereux n'est accepté (catégorie de chiens dangereux, etc...).

Note : les documents peuvent être scannés et envoyés par voie électronique pour accélérer la demande de location. Ils devront parvenir par voie postale, ou être déposés par la suite.